



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Conséquences du gel tardif pour la filière arboriculture

Question écrite n° 17530

Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller alerte M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur les conséquences du gel tardif pour la filière arboriculture. Le climat actuel qui traverse la France avec une légère période de température douce qui a suivi une vague de froid avec des températures négatives dans plusieurs régions fait peser un risque pour la récolte de certaines cultures. Les productions de pommes et de poires sont particulièrement touchées par ce changement climatique. Cependant, cette situation n'est pas une fatalité et des réponses techniques existent pour y remédier. C'est notamment le cas de l'aspersion par frondaison ou de l'installation de tours à vents dans les champs. Ces techniques coûtent chers mais elles ont prouvé leur efficacité. Ainsi, elle souhaite savoir comment le Gouvernement envisage d'aider les producteurs agricoles pour s'équiper de ces solutions techniques et comment il compte soutenir financièrement les arboriculteurs dans cette situation d'urgence afin de préserver la souveraineté alimentaire du pays.

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17530

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : Agriculture et souveraineté alimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 mai 2024](#), page 3537

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)